

HANNA DYLAŁGOWA
**DUCHOWIEŃSTWO KATOLICKIE
 WOBEC SPRAWY NARODOWEJ
 (1764-1864)**



SPIS TREŚCI

Wstęp	5
Czasy Stanisława Augusta Poniatowskiego	9
Uwagi ogólne	9
Biskupi	9
Inteligencja duchowna	28
Kler niższy	31
Czasy po III rozbiórce Polski	41
Zabór rosyjski	41
Zabór pruski	46
Zabór austriacki	50
Legiony	51
Czasy Księstwa Warszawskiego	55
Powstanie 1806 roku	55
Lata 1807-1813	60
Biskupi	60
Kler niższy	65
Lata 1815-1830	71
Uwagi ogólne	71
Sprawy narodowe	79
Biskupi	79
Kler niższy	83
Powstanie listopadowe	85
Uwagi ogólne	85
Biskupi	86
Duchowieństwo niższe	91
Lata międzypowstańowe	97
Galicja	97
Zabór pruski	104
Zabór rosyjski	111
Emigracja	119
Powstanie styczniowe	127
Pierwsze manifestacje	123

Biskupi	126
Duchowieństwo niższe	138
Zakończenie	149
Tabele	153
Aneksy	175
Résumé	187
Indeks osób	189

KATOLICKI CENTRUM I PPA KRAKÓW
 Instytut Bibliograficzny i Biblioteczny
 w Polsce

**LE CLERGÉ CATHOLIQUE
 ET LA CAUSE NATIONALE
 (1764-1864)**

Résumé

Le sujet traité n'a pas encore été l'objet d'une étude monographique, tout en étant abordé d'une manière plus ou moins marginale par la grande majorité des ouvrages consacrés aux insurrections polonaises. Notre étude qui s'en occupe commence par un chapitre sur le règne de Stanislas Auguste Poniatowski durant lequel ont eu lieu les trois partages de la Pologne. Il s'agit au fond d'un chapitre préliminaire qui ne fait que signaler le problème des attitudes du clergé face aux tentatives d'assainissement de la patrie. Il débute par la Confédération de Bar, première insurrection de large envergure entreprise en défense de la foi catholique et de l'indépendance de la Pologne et se termine par l'insurrection de Kościuszko en 1794.

L'effondrement de l'Etat entraîna le changement de la situation du clergé en Pologne et le privant de son prestige politique. Les trois puissances partitionnaires se mirent, chacune pour son compte, à subordonner l'Eglise à l'Etat. L'Autriche s'appliquait à introduire le josphisme, quelque peu mitigé après la mort de Joseph II, La Russie et la Prusse interdisaient, entre autres, les contacts directs de l'Eglise de Pologne avec le Saint Siège. Le clergé se sentait perdu et certains de ses représentants subissaient les conséquences de leur participation à l'insurrection de 1794 ou aux premières organisations patriotiques clandestines.

Une nouvelle situation se dessinait dans le Duché de Varsovie, érigé en 1807, dont le gouvernement composé de Polonais formés dans l'esprit des Lumières voulait imposer aux rapports entre l'Eglise et l'Etat un caractère différent de celui adopté par la Pologne d'avant son démembrement. Il cherchait à le modeler selon le système adopté soit dans les pays voisins, soit en France napoléonienne, protectrice du Duché. Ces tentatives amenèrent des conflits entre le gouvernement et le clergé. L'opposant principal aux nouvelles mesures, l'archevêque de Gniezno, Ignace Raczyński, cherchait parfois l'appui du souverain, Frédéric-Auguste, roi de Saxe, dans sa lutte contre le gouvernement.

Au cours des sept ans de l'existence du Duché de Varsovie les Polonais espéraient que leur fidélité envers Napoléon leur vaudra la reconquête de l'indépendance nationale. Ils supportaient donc volontiers toutes les privations que leur imposait l'immense effort militaire du pays. Le clergé ne pouvait se désolidariser de cet effort, aussi adoptait-il une attitude patriotique, d'autant plus que son aide était requise pour assurer l'unanimité de la nation auprès de laquelle il jouissait toujours d'un grand crédit.

Après le Congrès de Vienne (1815) le clergé à part quelques rares exceptions, ne participait pas aux activités patriotiques clandestines. Par contre, son rôle fut important dans l'insurrection de 1830 quoique moins considérable que la diplomatie russe l'avait présenté au pape. Dans son encyclique *Cum primum* (juin 1832) Grégoire XVI, sous l'influence du Tsar, condamnait l'insurrection polonaise et surtout la participation du clergé à celle-ci. Mais en Pologne l'opinion prévalait que ce document était dû à une information partielle du pape et le clergé ne manifesta aucune tendance à rompre pour cette raison avec Rome.

Des prêtres plus nombreux que par le passé prennent part aux activités des organisations patriotiques clandestines des années 1831-1860. Mais ce sont toujours des individus agissant à titre personnel, d'autant plus que le bas clergé était surveillé de près par les autorités d'occupation et considéré par celles-ci comme prédisposé aux menées conspiratrices. Une des conjurations de l'époque fut même organisée par un prêtre, l'abbé Piotr Sciegienny, en union avec le mouvement de libération du pays entier. Cette fois la diplomatie russe ne réussit pas à obtenir auprès du pape la condamnation de Sciegienny.

L'insurrection de 1863 fut précédée par de nombreuses manifestations patriotiques, organisée d'habitude à l'occasion des fêtes religieuses et des célébrations culturelles. C'est alors que les prêtres, en nombre imposant se ralliaient aux manifestants, entraînés par leurs organisateurs qui, d'ailleurs, souvent, étaient peu intéressés à la religion. L'adhésion relativement nombreuse du clergé à l'insurrection fut une simple conséquence de sa participation aux manifestations.

Les attitudes patriotiques de la hiérarchie différaient quelque peu, au cours de toute la période étudiée, de celles du bas clergé. Aussi fallait-il traiter ces deux groupes séparément. Certaines différences se manifestaient aussi entre les trois zones d'occupation et, évidemment, entre les événements successifs. Généralement les prêtres, encore d'origine noble pour la plupart, étaient liés surtout, et ceci indépendamment de leurs attaches familiales, aux classes possédantes, donc étrangers au radicalisme social d'une partie des révolutionnaires polonais. Quelques uns d'entre eux adhéraient aux conjurations à titre individuel, tout comme le faisaient les membres des autres groupes sociaux. Aux moments d'importance nationale, tels que les insurrections, leur majorité se prononçait pour la cause commune, en cédant plus ou moins à l'ambiance patriotique, ceci irrespectivement de leurs convictions personnelles quant à l'opportunité de la lutte armée. Pour ce qui est des puissances occupatrices, celles-ci infligeaient aux prêtres des peines plus sévères qu'aux membres des autres groupes sociaux, pour leur participation aux insurrections ou l'appui qu'ils leur donnaient. C'est que les partitionnaires considéraient l'ensemble du clergé comme réellement ou virtuellement hostile à la germanisation ou russification de la population polonaise.